



Note d'éducation permanente  
de l'ASBL Fondation Travail-Université (FTU)  
N° 2017 – 13, octobre 2017  
[www.ftu.be/ep](http://www.ftu.be/ep)

## De l'Université ouverte comme « notion baladeuse »

*La notion d'université ouverte existe depuis le début des années 70 du siècle précédent, pour désigner des pratiques pas toujours en phase les unes avec les autres mais qui se sont appropriées les deux mots pour désigner ce qu'elles sont et font. Par voie de conséquence, « université ouverte » n'a pas réussi à s'instituer comme concept. Elle est une notion qui s'écartèle entre des acceptions différentes. Ce n'est pas qu'une malheureuse question de vocabulaire : c'est parfois aussi l'expression de conflits autour de points de vues politiques différents.*

*Dans cette affaire, les initiatives de la Belgique francophone occupent une place singulière. Rapide panorama international pour fixer cette singularité.*

C'est dès 1965 que la mécanique s'enclenche outre-Manche, à l'initiative du gouvernement travailliste. Les premiers cours de l'*open university* sont donnés en 1971 et marquent fortement l'imaginaire, dans leur capacité à dynamiser les principes de la formation à distance de niveau d'enseignement supérieur. Des formations sont ainsi organisées en très large décentralisation dans tout le Royaume-Uni, avec l'objectif de donner une 2<sup>ème</sup> chance à tous ceux qui, pour des raisons financières ou sociales, n'ont pas pu étudier à l'université alors qu'ils en avaient le désir et les capacités, ainsi qu'à ceux qui ont arrêté prématurément leurs études dans les universités conventionnelles, de même qu'à ceux qui recherchent un approfondissement dans une nouvelle discipline ou de la formation continuée. Dès 1973, l'*open university* était devenue la plus importante université du Royaume-Uni ! Avec 174.739 inscrits en 2015-2016 rien que pour le Royaume Uni, auxquels s'ajoutent quelques dizaines de milliers d'étudiants inscrits ailleurs sur la planète, elle s'annonce même aujourd'hui comme la plus importante université d'Europe<sup>1</sup> ! Il n'y a pas d'exigence de diplôme, ni de certificat à l'entrée. Pour autant, vu le niveau des matières enseignées, le monde populaire n'y constitue pas la majorité des inscrits. Le contact avec les enseignants est limité ; l'essentiel se passe à distance : aux origines par la radio, la

<sup>1</sup> <http://www.open.ac.uk/about/main/sites/www.open.ac.uk/about.main/files/files/ecms/web-content/about-annual-report-2015-2016.pdf> Page consultée le 12 juillet 2017.

télévision, les envois postaux ; actuellement massivement par le web. Néanmoins, les étudiants peuvent disposer d'un tuteur particulier avec lequel établir une relation stable. L'évolution permanente des technologies est potentiellement facilitatrice : là où jadis l'essentiel devait passer par de la correspondance postale, peut aujourd'hui être traité plus rapidement par les voies électroniques et soutenu par exemple par un échange visuel de type skype. Malgré ces soutiens, réussir, pratiquement solitairement, nécessite une bonne dose de motivation et d'auto-discipline. Nous sommes nombreux à avoir ce petit vécu existentiel de l'auto-apprentissage d'une langue étrangère : on sait bien qu'on ne progressera significativement que si on s'est inscrit et qu'on participe à un groupe – l'ouvrage acheté pour l'apprentissage purement solo est rarement consommé jusqu'au bout. Imaginons alors l'effort que représente pendant plusieurs années une formation complète de niveau universitaire en solitaire ! C'est pourquoi le développement spectaculaire de l'*open university* a véhiculé un mouvement de fascination autant que de répulsion : la critique principale porte sur l'alibi que constituerait une telle université, séparée de toutes les autres, et qui, dès lors, permet aux universités traditionnelles de ne rien changer à leurs pratiques<sup>2</sup>.

## DISSÉMINATION

L'idée a fait des « petits » dans différents pays. Par exemple, et sans garantir une stricte exhaustivité : Israël (1974), Pakistan (1974 ; 1,3 millions d'étudiants !), l'Etat indien d'Andhra Pradesh (1982), Pays-Bas (1984), Palestine (Al-Quds, en 1991), Bangladesh (1992), Grèce (1992), Catalogne (1994 – une université ouverte qui compte de nombreux étudiants en Amérique latine), Chypre (2001).

Une série de caractéristiques sont communes. La principale se rapporte à la démocratisation de l'enseignement supérieur : dans la plupart des situations, il est réellement possible d'acquérir un diplôme<sup>3</sup>. Les dispositifs sont fréquentés par des adultes qui s'y retrouvent au titre soit de la seconde chance (parce qu'on n'a pas suivi initialement une formation supérieure) soit de la formation continuée. La formule permet d'atteindre les personnes en décentralisation maximale, et y compris dans des situations qui peuvent être d'enfermement<sup>4</sup>. Dans le cas palestinien, l'initiative est de l'Organisation de libération de la Palestine et son siège est installé à Amman (Jordanie). Au vu de la taille de la population concernée, les cours touchent un nombre considérable de personnes : 60.000 par an, réparties aussi bien à Gaza, qu'en Cisjordanie (et à l'étranger) ! On peut raisonnablement formuler l'hypothèse que les contraintes de l'occupation illégale de territoires par Israël (une forme d'enfermement) y constituent un formidable adjuvant au succès de l'université ouverte !

Les différences résident principalement d'une part dans l'importance plus ou moins grande de l'accompagnement individualisé, fût-ce à distance, d'autre part dans la structuration institutionnelle : la plupart du temps, les universités ouvertes sont des institutions *sui generis* mais il existe aussi des offres particulières intégrées à des universités classiques. Par exemple, en Finlande, l'offre s'organise à partir de 19 universités tandis que la notion « ouverte » s'y réfère tout autant aux processus de formation à distance qu'à l'organisation à horaire décalé de cycles aussi offert en journées<sup>5</sup>. Dans la

<sup>2</sup> Michel Vilain, « Pour une université ouverte authentique », Présence et action culturelle, Bruxelles, 1983.

<sup>3</sup> La Finlande annonce explicitement que son offre à distance ne permet pas systématiquement la formation complète. [http://www.studyinfinland.fi/study\\_options/other\\_possibilities/open\\_university\\_and\\_open\\_uas](http://www.studyinfinland.fi/study_options/other_possibilities/open_university_and_open_uas) Page consultée le 12 juillet 2017.

<sup>4</sup> 150 prisonniers/an au Royaume Uni, dans le cadre d'une expérience pilote de 3 ans. <http://www3.open.ac.uk/media/fullstory.aspx?id=31234> Page consultée le 12 juillet 2017.

<sup>5</sup> <http://www.finlande.be/public/default.aspx?contentid=93394&nodeid=37417&contentlan=32&culture=fr-FR> Page consultée le 12 juillet 2017.

pratique, l'université ouverte de Finlande sert souvent de « rattrapage » : des candidats étudiants ratent leur examen d'entrée ; ils s'inscrivent un an à la formation à distance : la probabilité qu'ils réussissent leur examen d'entrée au tour suivant en est considérablement augmentée.

Par ailleurs, ce sont parfois des arguments pas si glorieux qu'on pourrait croire qui ont été avancés pour justifier la création d'une université ouverte : le lancement de *l'open universiteit* par le gouvernement aux Pays-Bas, en 1984, s'est fait aussi avec la perspective de désengorger à moindres coûts les universités et hautes écoles prises d'assaut durant les décennies 70 et 80. Pari tout à la fois réussi et raté : la première année, il a fallu faire face à 32.000 candidats pour 15.000 places prévues, soient d'entrée de jeu 17.000 personnes renvoyées à l'année suivante<sup>6</sup> ! Autrement dit, l'université ouverte n'a pas été moins prise d'assaut que les établissements classiques.

En définitive, et tout au moins sous l'angle jusqu'ici considéré, les enjeux et questionnements sont globalement ceux de l'organisation de l'enseignement à distance de niveau supérieur. « Université ouverte » est un label que se sont donnés une partie des initiatives, mais on ne couvre pas l'entièreté du champ à partir de cette seule porte d'entrée. Ainsi par exemple, de mêmes activités sont organisées dans l'espace culturel germanophone (Allemagne, Suisse, Autriche), mais c'est de « *fernuniversität* » (« université à distance ») qu'on y parle. Voilà incontestablement une grande difficulté pour ceux qui auraient le projet de consolider la notion d'université ouverte en concept.

## MOOC

MOOC est l'acronyme pour *Massive Open Online Courses*, en français : « cours de masse ouverts en ligne ». C'est une nouveauté depuis le début des années 2000, à partir des plus prestigieuses universités américaines. Quelques années de tâtonnement plus tard, la diffusion a commencé à très sensiblement s'accélérer à partir de 2012<sup>7</sup> ; il subsiste une marge de progression considérable, il est possible que nous n'en soyons qu'aux prémises d'une phénoménale extension de la formation à distance de niveau supérieur. Avec néanmoins une sérieuse restriction par rapport au schéma jusqu'ici décrit (mais cela peut fort bien n'être que temporaire) : les MOOCs sont pour l'instant et pour l'essentiel des modules isolés – majoritairement la version vidéo de cours donnés en *live*, parfois accompagnés de différents outils pédagogiques interactifs. Autrement dit, pour le moment tout au moins, l'étudiant ne sait pas obtenir de diplôme simplement en s'inscrivant (gratuitement) dans des MOOCs. Par contre, il peut payer pour obtenir une attestation dès lors qu'il a réussi l'épreuve finale associée (et encore, pas systématiquement, parce que les acteurs ne savent trop comment parer au collatéral de la formation à distance : la tricherie à distance !). Le modèle économique est à tout le moins étonnant car les universités et hautes écoles doivent passer par des plateformes pour placer leurs MOOCs : elles sont souvent payantes, et à des tarifs élevés (50.000 \$ pour un unique MOOC sur une des plates-formes marchandes américaines), sans espoir de récupérer l'investissement (faire payer la délivrance des attestations ne suffit pas à atteindre l'équilibre). Autrement dit, seuls les établissements les mieux financés sont en capacité d'avancer vite : il s'agit souvent aussi de ceux qui disposent des images les plus prestigieuses. Le nombre d'inscrits à leurs MOOCs (on enregistre 155.000 inscrits à un unique d'entre eux, placé à l'initiative du prestigieux MIT américain !) contribue à renforcer leur prestige. Autrement dit, les MOOCs sont aussi des

<sup>6</sup> Kees Middelhof/NL-Hilversum, in *Septentrion*, revue de culture néerlandaise, 1/85, pages 73-74. [http://www.dbnl.org/tekst/\\_sep001198501\\_01/\\_sep001198501\\_01\\_0020.php](http://www.dbnl.org/tekst/_sep001198501_01/_sep001198501_01_0020.php)

<sup>7</sup> <http://blog.educpros.fr/matthieu-cisel/2013/12/03/mooc-les-precursseurs/> Page consultée le 14 juillet 2017.

investissements publicitaires contribuant à la bonne notoriété, susceptibles d'attirer les clientèles en mesure de payer les minerval les plus élevés pour les cours classiques<sup>8</sup>.

Tout ce développement neuf, dont le cousinage avec l'université ouverte est assez évident même si la dénomination n'est absolument pas revendiquée, mélange en une même disposition les enjeux de la démocratisation de l'enseignement supérieur et ceux de l'attraction des élites dans une perspective marchande (car ce sont des élites payantes qu'il s'agit, bien évidemment). « On distribue aux pauvres et ça permet de faire du business avec les riches ». Sans doute le propos ici tenu est-il trop catégorique, au moins en ceci qu'il est possible de mettre en place des contre-feux associatifs<sup>9</sup>, mais en l'occurrence, l'enjeu en ce bref article est principalement d'identifier les tensions à affronter.

## LA FRANCE EN VERSION LIGHT

C'est à dessein que nous n'avons pas encore évoqué la situation de la France où pourtant on trouve des initiatives qui, elles aussi, se revendiquent de l'université ouverte. Mais l'acception y est sensiblement plus « légère » : en général des cycles de conférences (y compris des visites culturelles) proposées à partir des universités (par exemple : Paris 7, Lyon 1, Université de Franche-Comté,...), ou des plateformes de mises à disposition de ressources en ligne (« Université ouverte des Humanités »). En d'autres termes, on change de division : « université ouverte » est utilisé pour désigner autre chose que ce dont nous avons traité jusqu'à présent ! A chaque étape, le traitement de notre sujet se complexifie.

D'autant que, en France toujours, de même dispositifs de conférences peuvent tout aussi bien être qualifiés de « populaires » en lieu et place de « ouvertes » : c'est par exemple le cas des organisations du philosophe Michel Onfray à Caen.

Derrière toutes ces initiatives, qui sont gratuites ou payantes selon les situations, peuvent se cacher des intentions fort différentes : de l'activité de loisir par la culture générale à celle qui s'inscrit dans la volonté de muscler les citoyens dans leur compréhension de ce qui se passe et dans l'exercice de leur citoyenneté.

« Ouverte » ou « populaire », ou même sans autre qualificatif : la qualification additionnelle semble n'être qu'une question en définitive très périphérique face à une sorte d'enjeu symbolique principal : se parer du prestige du mot « université ».

## UN PEU DE TOUT, UN PEU MOINS ET MÊME UN PEU PLUS

Atterrissons en Belgique francophone. Pour y constater qu'on peut y retrouver des variantes d'à peu près tout ce qu'on a pu évoquer, parfois cependant avec « un peu moins » (mais alors autrement et pas pour autant moins bien !), et d'autre fois aussi avec un peu plus !

Force est d'abord de constater une mode, comme en France, d'appropriation sans complexe du terme « université » pour désigner des cycles de conférences ou des journées d'études : université des aînés, université de partis politiques ou d'un réseau d'enseignement, « Brussels Academy » qui se définit comme « université participative et citoyenne » (et qui, plus anecdotiquement, a pris une dénomination anglaise pour désigner des cycles de conférences et débats indistinctement en français

<sup>8</sup> Les aspects factuels de ce paragraphe sont repris de : Céline Polain, « Cours à distance. Les MOOCs, émissaires d'une nouvelle pédagogie ? », *Démocratie*, juillet 2014.

<sup>9</sup> Edx, à laquelle l'UCL s'est attachée. L'ULB quant à elle utilise la plate-forme marchande Coursera.

ou en néerlandais selon la langue des intervenants). Une « université ouverte en santé » désigne les journées d'études de la fédération des Maisons médicales. Le mot « université » est en quelque libre de droit. Si le cœur vous en dit, rien ne vous empêchera de créer dès demain une « université du massage crânien » ! Cela devient un souci : le gogo peut aussi bien être amené à payer cher et vilain pour une arnaque camouflée derrière une dénomination « université ». Les autorités publiques cherchent à réguler l'usage. En théorie, un centre d'enseignement ne peut utiliser le titre « université » ou « haute école » que s'il est reconnu par l'autorité compétente (comprenez : les Communautés française, flamande ou germanophone). En pratique, de l'ordre commence à être mis dès lors que les faux établissements délivrent indûment des titres de bachelier, master ou doctorat<sup>10</sup> : la délivrance de tels titres est le monopole des seules universités et hautes écoles. Résumé : dès lors qu'on en retire les escroqueries et les pures calembredaines, ce qui frappe d'abord l'observateur, c'est la popularité de l'usage du mot « université » en Belgique, pour désigner la variante « light » du sujet.

## EDUCATION POPULAIRE

En même temps, il y a aussi un peu plus ! En effet, dès la première décennie du XX<sup>ème</sup> siècle, dans le monde socialiste, les « universités populaires » ont anticipé les projets de démocratie culturelle : au titre de l'œuvre d'action sociale, il s'agissait d'abord de mettre ensemble des gens, sur des bases locales<sup>11</sup>. En quelques sortes, cela anticipait la démarche ultérieurement conceptualisée comme d'éducation populaire ou d'éducation permanente. Donc : une petite dose de *démocratie culturelle* peut être ajoutée au présent panorama, comme principe à visée d'action collective : les changements les plus significatifs ne peuvent qu'être collectifs – c'est à structurer la capacité d'action, notamment par le renforcement de la réflexivité qu'il faut s'attacher.

## QUESTIONNER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ce qui rapproche le plus la Belgique de l'*open university* c'est le questionnement de l'enseignement supérieur par de nombreux acteurs.

Ainsi, la Semaine sociale du Mouvement ouvrier chrétien est-elle consacrée, en 1961, au problème de l'accès des travailleurs à la culture<sup>12</sup> : par leur nombre, les travailleurs contribuent le plus au financement de l'éducation, sans en avoir beaucoup de retours. Le MOC demande que l'université se mette autant au service du monde du travail que de celui de la bourgeoisie et du patronat. La posture ne s'est pas résumée à l'interpellation : l'époque a aussi été celle d'une grande créativité. En 1962, une coopération s'organise entre le MOC et les Facultés universitaires de Namur, pour créer un *Institut supérieur de culture ouvrière* (ISCO)<sup>13</sup> : formation générale de 3 à 4 ans, à horaire décalé, sans condition de diplôme à l'entrée. Sans entrer dans toutes les péripéties historiques, le dispositif est toujours bien vivant aujourd'hui et peut décerner un Brevet d'enseignement supérieur dans le cadre d'un partenariat avec des écoles de promotion sociale. Trois caractéristiques à ce dispositif :

<sup>10</sup> Romain Demoustier : « La Belgique place 41 fausses universités sur liste noire », *La Libre Belgique en ligne*, 30 novembre 2016.

<sup>11</sup> Guy Zelis : « Histoire des usages et des effets de la formation d'adultes. La FOPA dans le mouvement de l'Histoire », conférence donnée à Louvain-la-Neuve, le 5 mai 2007.

<sup>12</sup> Marie-Thérèse Coenen, « L'éducation et la formation des travailleurs adultes : un enjeu permanent », in *Le MOC, 1921-1996 ; 75 ans de lutte*, EVO, Bruxelles, 1996.

<sup>13</sup> Le terrain avait été préparé par des initiatives locales (par exemple, il a existé un ICO à Charleroi).

recherche d'articulation à l'université (que par ailleurs on interpelle), reconnaissance tant comme formation générale de promotion sociale<sup>14</sup>, qu'au titre d'activité d'éducation permanente dans un cadre de démocratie culturelle. Quelques années plus tard, en 1967, l'ASBL Fondation Travail-Université (FTU) est créée pour structurer les relations entre le MOC et le monde universitaire. Une des premières tâches de la FTU sera d'organiser des sessions de perfectionnement et de recyclage pour les anciens de l'ISCO, et de patronner l'admission de diplômés de l'ISCO dans la licence en sciences du travail à l'UCL. Objectivement, sur ce point, il y a eu peu de réussite. Par ailleurs, un problème structurel a vite été posé : suivre la licence à l'UCL impliquait l'arrêt du travail, ce qui n'est pas une mince difficulté pour les travailleurs. Il est dès lors vite devenu clair que l'efficacité du projet nécessitait d'autres formes de passerelles.

C'est en suite de ce bilan mitigé que le MOC et l'UCL ont pu s'accorder sur le lancement, dès 1974, d'une *Faculté ouverte en politique économique et sociale* (Fopes), pleinement intégrée à l'université et en co-gestion des deux parties. A défaut d'une université ouverte, voilà toujours une faculté de même qualification ! Mais la réponse construite est très différente de celle de l'*open university* : plutôt que l'enseignement à distance, on favorise « l'enseignement de proximité ». On se retrouve bien avec des adultes en reprises d'études qui suivent un master, mais c'est « en vrai », en groupe et face à des professeurs. Simplement le programme est organisé à horaire décalé, avec pédagogie participative et accompagnement soutenu. Bref, il y a prise en compte des réalités et contraintes des travailleurs. L'étudiant accède à la formation à l'issue d'une épreuve d'admission qui peut valoriser les acquis de l'expérience.

Le principe s'est décliné ensuite dans d'autres initiatives. En 1982, la *Faculté ouverte en pédagogie des adultes* (FOPA), toujours à l'UCL, s'est créée elle aussi avec des programmes spécifiques à horaires décalés, mais, cette fois, en gestion exclusive par l'université. Entretemps, la référence à l'UO a été gommée : la FOPA, tout en conservant son acronyme, s'appelle désormais « Institut de formation en sciences de l'éducation pour adultes ».

Depuis lors, la plupart des institutions universitaires ont créé des offres à destination des adultes, c'est-à-dire, pour l'essentiel, des décalques à horaires décalés des programmes qui se donnent de jour aux étudiants en formation initiale. Bref, à l'exception récente de la voie des MOOCs, la formation à distance est très peu pratiquée pour ce qui est de l'enseignement supérieur.

De leur côté, les acteurs carolorégiens ont été particulièrement militants sur l'idée d'UO, dans des cadres systématiquement pluralistes. Le *Centre universitaire de Charleroi* (CUNIC) est créé en 1973 en ASBL pluraliste, à la suite de l'échec des responsables carolorégiens à obtenir une implantation universitaire à Charleroi. Parmi d'autres missions, le CUNIC devait promouvoir la création et la préparation des conditions d'implantation d'une UO à Charleroi, comme institution alternative, parallèle aux universités traditionnelles. Comme tel, le projet mettra 40 ans pour aboutir en une *Université ouverte de la Fédération Wallonie - Bruxelles*. Le nouveau lieu résulte de la fusion de deux institutions, le CUNIC et le Centre interuniversitaire de formation permanente (CIFOP) en assurant la continuité de leurs activités : travaux de recherche universitaire, organisation de quelques baccalauréats et masters en collaboration avec d'autres universités, formations de 3<sup>ème</sup> cycle, formations continuées. Au-delà, la vocation est d'être ensemblier en faveur de nouvelles initiatives : elle se définit elle-même comme « plateforme qui vise à soutenir le développement et l'organisation d'activités d'apprentissage relevant de l'enseignement supérieur dans une logique de formation tout au long de la vie ». En l'occurrence, il s'agit « d'encourager, organiser et promouvoir la collaboration entre établissements afin de favoriser l'accès ou la reprise d'études supérieures pour le plus grand nombre en tenant compte des contraintes et des parcours de vie individuels ». En d'autres termes,

<sup>14</sup> Il n'y a pas pour autant subvention de l'Isco par les filières de l'enseignement de promotion sociale. Cette reconnaissance permet néanmoins l'accès à la diplomation et au dispositif du congé-éducation.

l'UO a vocation de faire du liant entre tous et tous, d'organiser des réseaux en faveur de projets sur tout l'espace francophone de Belgique : la perspective de démocratisation de l'accès aux enseignements supérieurs est le clair sous-jacent.

## UN AUTRE PUBLIC CIBLE

En son temps également, le débat carolorégien sur l'UO s'est aussi cristallisé autour de la définition du public cible. Du côté des mouvements ouvriers, on a proposé la création d'une UO pour tous, donc avec objet principal d'apporter à *tous les niveaux d'enseignement* (pas seulement l'enseignement supérieur) une approche qui privilégie les aptitudes, les besoins et la culture du monde du travail<sup>15</sup>. La création en 1977 de la *Formation pour une université ouverte à Charleroi* (FUNOC), co-présidée par des responsables du MOC et de la FGTB, témoigne de la volonté de construire une offre de ce type, en particulier pour le public peu qualifié et peu scolarisé. Dans une période de très rapide extension du chômage, la FUNOC est vite devenue un acteur très significatif dans l'accompagnement de demandeurs d'emploi dans leurs projets de formation. Ici, on est toujours dans l'usage revendiqué de l'université ouverte, mais en se plaçant résolument à l'autre bout de la chaîne ! Dans la foulée, un monde associatif assez nombreux a suivi la Funoc<sup>16</sup> dans sa posture d'affirmation en faveur des publics les plus fragiles, et de pluralisme : en témoigne la création depuis lors, dans toute la Wallonie et à Bruxelles, de dizaines de *Centres d'Insertion socio-professionnelle* (CISP) au rang desquels, notamment, les *Entreprises de formation par le travail* (EFT). Si seule une minorité des CISP individuels est organisée dans un cadre pluraliste (au rang desquels *Lire et Ecrire*), il n'en reste pas moins que le regroupement des différentes fédérations a permis de créer des acteurs collectifs pluralistes, sur une base d'ailleurs plus large que les seuls mouvements ouvriers. Ainsi, tant l'*Interfédération* que la *Fédération bruxelloise de l'insertion socio-professionnelle* (FEBISP) ont pu s'imposer comme interlocuteurs dans la mécanique d'institutionnalisation du secteur associatif de l'insertion, respectivement en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale. L'auteur des présentes lignes a été un des acteurs de cette séquence associative instituante : certes, la mémoire peut trahir ; il lui semble néanmoins qu'à aucun moment le nouvel acteur associatif en construction n'a pensé à se regrouper sous la bannière « université ouverte ». La notion était peu portée, connotée qu'elle était par sa dimension « enseignement supérieur », qui n'était pas du tout l'objet, ni la cible. Rétrospectivement, on peut se demander si une occasion n'a pas été manquée d'orienter plus significativement la notion dans la direction d'une revendication forte de démocratisation des savoirs, *de tous les savoirs, pour tous*, pas seulement les savoirs universitaires pour ceux qui sont en mesure de se les approprier.

Ceci écrit, nous l'eussions fait que ce n'était pas forcément gagné tant ont été nombreux les ingrédients divers et parfois contradictoires qui ont été jetés dans la marmite. Même si, sur le terrain, on peut repérer des complémentarités entre plusieurs des initiatives, construire un concept cohérent à partir d'un tel éclatement des postures d'action est tâche pratiquement impossible. Dans le meilleur des cas, il y a une notion générale qui se décline sous de nombreuses acceptions – avec les concurrences liées. « Université ouverte » n'a pas su se hisser au rang d'un concept univoque. Cela ne veut pas dire que les acteurs de la démocratisation pour tous, ceux de l'éducation populaire, les acteurs associatifs et des mouvements ouvriers impliqués ont mal travaillé, bien au contraire : on en veut pour preuve les nombreuses initiatives déployées sur le terrain, qui touchent les publics

<sup>15</sup> Marie-Thérèse Coenen, « Le MOC : l'éducation et la formation des travailleurs adultes », in ACCS-Moc, *Regards croisés sur l'éducation permanente*, EVO, Bruxelles, 1996.

<sup>16</sup> Et aussi une initiative liégeoise qui présentait des similitudes : « Canal Emploi ». Cette ASBL a entretemps disparu.

souhaités, font les choses les plus intéressantes avec eux tant du point de vue de leurs trajectoires d'insertion socio-professionnelle que de celles de l'action collective.

Pierre GEORIS

*La présente analyse est aussi publiée dans l'ouvrage collectif édité à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la FUNOC, « Le droit à la formation pour tous : 40 ans de passions et de combats », édition de l'Université Ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Charleroi, 2017.*

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons  
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé](#).

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à [pierre.georis@ftu.be](mailto:pierre.georis@ftu.be)

**FTU – Association pour une  
Fondation Travail-Université**

Chaussée de Haecht, 579 – 1030 Bruxelles  
 +32-2-2463851

Site éducation permanente : [www.ftu.be/ep](http://www.ftu.be/ep)  
 Site recherche : [www.ftu-namur.org](http://www.ftu-namur.org)

Éditeur responsable : Pierre Georis



**Avec le soutien de la Communauté française / Fédération Wallonie Bruxelles**